



L'ONAG ne participera pas aux prochaines Journées des Peuples Autochtones

Réaction du Président de la Collectivité Territoriale de Guyane

Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, Rodolphe Alexandre, prend acte de la décision de l'ONAG de ne pas s'associer aux prochaines Journées des Peuples Autochtones organisées par la CTG.

Rodolphe Alexandre tient en premier lieu à préciser qu'il n'a pas attendu l'ONAG pour prendre en compte toutes les revendications issues du mouvement de mars-avril derniers. Elles sont intégrées à tous les documents de travail, et seront au cœur des échanges, au même titre que les autres points des accords de Guyane, lors des premières réunions, imminentes, du comité de suivi.

Ensuite, le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane rappelle que le rééquilibrage et le désenclavement du territoire figurent depuis toujours parmi ses priorités, dans les limites des compétences de la collectivité, et même au-delà. De nombreux chantiers sont menés depuis 2010 dans les communes éloignées du littoral, parmi lesquels, l'installation de la téléphonie mobile, la mise en place d'éclairages photovoltaïques, l'accès à l'énergie, à l'eau potable et à l'assainissement, l'optimisation de l'accès au service public via l'élargissement des missions des antennes territoriales ou les centres de santé, ou encore l'intégration à la programmation d'investissements scolaires du futur collège de Taluen et du futur lycée de Maripasoula.

Concernant la Montagne d'Or, le Président de la CTG laisse la population guyanaise s'informer et prendre connaissance de tous les tenants et aboutissants de ce projet, au travers des différentes réunions et campagnes d'information qui se tiennent actuellement, afin qu'elle puisse se faire sa propre opinion.

Par ailleurs, faut-il rappeler qu'en 1994, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de faire du 9 août la Journée internationale des populations autochtones ?

Les Journées des Peuples Autochtones, dont cette date du 9 août a été proposée par l'ensemble des associations amérindiennes, en est l'application sur le territoire Guyanais. Mise en place en 2011 par l'ex-Région Guyane, elle est désormais parfaitement installée dans le paysage des grands événements culturels guyanais.

Territorialisée depuis 2016 avec l'intégration de la nuit du Sanpula à Awala-Yalimapo, des événements seront prévus cette année également à Kourou et à Saint-Laurent du Maroni.

L'élaboration des Journées de Peuples Autochtones est le fruit d'un travail de concertation. Ainsi, même si elle ne représente pas la majorité des populations amérindiennes de Guyane, l'ONAG a toujours été invitée à participer à l'organisation des JPA, au même titre que les autres associations représentatives. L'occasion pour chacun de proposer des manifestations à intégrer au programme, ou des thèmes de débats à tenir avec l'ensemble de la population. Elle n'a jamais pris la peine le faire.

Pourtant, de l'avis même des participants, ces journées permettent incontestablement, édition après édition, de tisser un lien fort entre les peuples autochtones de Guyane, aussi bien du littoral que des communes de l'intérieur, et toute la population guyanaise. Ainsi, au-delà des échanges culturels et des découvertes des savoir-faire traditionnels, est pris par tous la mesure des problématiques fortes qui touchent les populations amérindiennes et bushinengues, au travers des conférences qui y sont proposées.

Ainsi, l'orpaillage illégal, l'éducation, le taux de suicides chez les jeunes amérindiens... sont autant de thèmes essentiels qui sont abordés année après année, et qui visent à sensibiliser le reste des guyanais à ces questions importantes, et à la cause amérindienne et bushinengue. Lors de l'édition 2017, sont d'ores et déjà prévues des tables rondes autour du foncier, de la problématique des mules ou de l'histoire des premières nations.

Rodolphe Alexandre invite donc chacun pour ce grand moment de partage qui se déroulera cette année du 26 juillet au 9 août prochains en Guyane (Kourou, Saint-Laurent du Maroni, Matoury et Cayenne).